

Critère 3.1 les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

COURS THEORIQUES

Les horaires

Lundi, Mardi, Mercredi : 8h à 13h 14h à 18h

Judi : 8h à 13h 14h à 18h

Vendredi : 8h à 13h 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

Les tests sont des questions d'entraînement au code avec correction. (DVD)

Les **examens** blancs se composent de 40 questions sans corrections.

Les animations en salle cours collectifs en présentiels :

Des grands thèmes de la sécurité routière et les cours thématiques spécifiques seront dispensés dans la salle de code de l'établissement ;

Ils sont assurés **uniquement sur rendez-vous**, animé par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, titulaire d'une autorisation d'enseigner.

Le planning est affiché en fonction des RDV au centre de formation tous les lundis

Ces thèmes sont les suivants :

- Alcool et stupéfaits
- Vitesse
- Défaut du port de la ceinture de sécurité o Distracteurs (téléphone, GPS, musique...)
- Calcul des distances d'arrêt, de freinage et temps de réaction
- Cours de mécanique (chaîne cinématique avec fonctionnement de l'embrayage, les pneumatiques,...)
- Utilisation des feux
- Conduite dans des situations difficiles
- Placement sur les carrefours à sens giratoire
- Règles concernant l'arrêt et le stationnement

Nous proposons aussi la formation théorique en ligne. « Easy système »

COURS PRATQUES

En générale, une leçon de conduite se décompose comme ceci : 5 minutes sont requises pour l'installation au poste de conduite et pour déterminer l'objectif de travail, 45 à 50 Minutes de conduite /5 à 10 minutes pour faire le bilan de la leçon, tenir à jour le suivi de la formation de l'élève au bureau. Ce déroulement peut varier en fonction d'élément extérieur (bouchon ou autres) et/ou des choix pédagogiques de l'enseignement de la conduite.

Uniquement en présence.

Les horaires

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 7h à 13h 14h à 18h

Samedi : 7h à 12h